



## **Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un adjuvant**

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché de l'adjuvant **TRADER PRO***

<i>de la société</i>	<b>COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS</b>
<i>numéro de dossier</i>	<b>n°2025-2908</b>

*Vu le courrier d'information de l'Anses du 12 décembre 2025 relatif à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché de l'adjuvant **TRADER PRO**,*

*Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de l'adjuvant **TRADER PRO**,*

*Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article R253-5 du code rural et de la pêche maritime sont respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché de l'adjuvant désigné ci-après **est arrivée à échéance**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.



## Informations générales sur le produit

Noms du produit	TRADER PRO AVESS
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS Zone Industrielle Rue du buisson du roi 60881 LE MEUX CEDEX France
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	71,8 g/L - alcane sulfonate de sodium C13-17 103 g/L - sulfate de magnésium heptahydraté
Numéro d'intrant	2010592
Numéro d'AMM	2010592
Fonction	Adjuvant pour bouillie insecticide et régulateur de croissance
Gamme d'usage	Professionnel

## Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date d'échéance de l'AMM	30/11/2025
Date limite pour la vente et la distribution	31/05/2026
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/05/2027

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2019-5129 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 16/01/2026

DocuSigned by:  
  
 Charlotte Grastilieur  
AE281A955A42454...  
 Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)